



Déposez

TOUTES

VOS PILES

ET BATTERIES

USAGÉES



Pensez à retirer les piles et batteries de vos appareils électriques hors d'usage !

NE SONT PAS REPRIS



Les ampoules
(à déposer dans les
conteneurs dédiés)



Les déchets d'équipements électriques
et électroniques (les chargeurs
pour piles et batteries, etc.)



Les tickets
de caisse



Autres déchets



BATTERIE CASSÉE ?

Glissez-la dans un sachet
transparent avant de
la déposer dans le conteneur.

jerecyclamespiles.com

www.corepile.fr



Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État
qui assure la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées.

Corepile